

## Commune de Saint-Bénigne

### Conseil municipal 26 janvier 2023 Procès verbal de séance

Le 26 janvier 2023 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 20 janvier, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

#### **Présents :**

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Chantal CHATAGNIER - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Alain MICHEL - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

#### **Absents :**

Christian BROUILLARD - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE  
> dont pouvoir donné par Jean-Paul DE DOUSA à Gilles FONTAINE  
> dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Emily UNIA

#### **Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 12
- absents : 3
- procurations : 2

**Secrétaire de séance désignée par le conseil :** Christelle VAUCHER

#### **Ordre du jour de la séance**

Urbanisme  
- Divers documents à étudier  
Bâtiments communaux  
Finances  
- Divers devis à étudier  
Comité consultatif de l'action social  
Agents communaux  
Plan communal de sauvegarde  
Adressage  
Commissions Communales  
Communauté de communes Bresse et Saône  
- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales  
Comptes-rendus de diverses réunions  
Décisions du maire  
Informations diverses  
Questions diverses

#### **Approbation du Procès-Verbal du conseil du 15 décembre 2022**

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### **Urbanisme :**

##### **Déclarations préalables :**

Lotissement le village : clôture  
Route de Saint Trivier : Modification de façade  
Impasse Vigne des mares : clôture et portail

##### **Permis de construire :**

- Lotissement le château : maison individuelle

#### DIA :

- Mairie vigne des mares
- Champs de Saint Bénigne

#### **Bâtiments communaux :**

Un point est fait sur les travaux réalisés dans les bâtiments communaux. L'entreprise MARTINS a renforcé l'isolation du plafond de la cantine. La connexion internet dans la salle multifonction a été améliorée par l'installation d'un routeur et des raccordements de prises au réseau par Macon communication.

L'APAVE a contrôlé toutes les installations électriques, gaz et alarmes incendie des bâtiments communaux.

Des travaux d'égoutage ont été effectués au lotissement « Le village ».

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour la construction d'un city stade au centre bourg. Il valide le budget global de 97 727 € et autorise Madame Le Maire à signer les demandes de subventions auprès des partenaires privés et publics.

#### **Finances :**

##### Etude de devis

Le conseil municipal valide les devis suivants :

- Un devis de 913,86 € pour la connexion internet de la salle multifonction auprès de Macon communication.
- Un devis de 471,75 € pour l'achat d'une tronçonneuse chez Agripro.
- Un devis de 3 892,19 € pour l'installation d'un nouveau portail d'entrée au cimetière par CN Fermeture.

Le département de l'Ain a accordé une subvention de 22 113 € pour l'aménagement du plateau sur la RD2 soit 30 % du montant des travaux.

#### **Comité Consultatif Communal d'Action Sociale**

Le conseil Municipal, dans sa séance du 19 octobre 2022 a entériné la dissolution du CCAS au 31 décembre 2022. Le conseil municipal conscient de l'importance de l'action sociale sur son territoire a décidé, à l'unanimité, de mettre en place un Comité Consultatif Communal d'Action Sociale. Il est composé de conseillers municipaux et de personnes n'appartenant pas au conseil municipal. Ce comité fera partie des commissions communales. Ces missions seront conservées à l'identique.

#### **Plan Communal de Sauvegarde**

Philippe Vilard, adjoint au maire, présente le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document, obligatoire, réglementaire permet de préserver la sécurité des habitants et protège au mieux leurs biens et leur environnement. Il présente les risques qui pourraient menacer notre commune ainsi que les consignes de sécurité, les moyens et les démarches à suivre pour y faire face.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au Plan Communal de Sauvegarde.

#### **Adressage**

Les services de la poste ont alerté la commune sur leurs difficultés à localiser certaines habitations. Ces problèmes sont également soulignés par les organismes de secours, de services publics, de livraisons ou encore pour l'installation de la fibre. L'adressage de la commune doit répondre à la norme AFNOR NF Z10-011. Cette réglementation impose pour chaque adresse : le numéro de la voie (en évitant les extensions de numéro ainsi que les lettres), le type de voie (allée, rue, route, impasse...) et la dénomination de la voie (en évitant les homonymes de nom).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide la modification des libellés des voies communales, la création de nouvelles voies ainsi que la renumérotation de certaines voies. Ce sont 32 changements de noms, 14 créations de voies et le changement de numérotation de 24 voies qui sont adoptés.

#### **Commissions communales :**

La commission bâtiment s'est réunie le 18 janvier pour une première rencontre avec l'ADIA concernant le projet de la nouvelle mairie.

#### **Communauté de communes Bresse et Saône :**

Madame Le Maire et Philippe Vilard rendent compte des conseils communautaires du 19 décembre et du 16 janvier.

La Communauté de communes Bresse et Saône a pris la décision de couvrir d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP) le territoire de l'ancienne communauté de communes de Pont de Vaux. Ce document dresse un état des lieux du contexte hydrologique et hydraulique de notre territoire. Il permet aux communes membres de disposer de solutions pour réduire les problèmes de crues ou de saturation du réseau et d'appliquer des règles de gestion et de rejet des eaux pluviales adaptés à chaque parcelle. Le conseil municipal approuve et adopte à l'unanimité le SDGEP de la Communauté de Communes Bresse et Saône.

#### **Comptes rendus de diverses réunions :**

Catherine Pomet rend compte de l'AG de « Laine et petites mains » du 11 janvier.

La commune de Pont-de Vaux a réuni les élus de la Communauté de communes afin de présenter leur candidature pour l'accueil d'une brigade de gendarmerie dite « mère ». Ce projet est soutenu par l'ensemble des communes afin de renforcer la présence des gendarmes sur notre secteur, leur proximité et les délais d'intervention.

#### **Décision du maire :**

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'attribution des marchés de travaux de rénovation énergétique de l'école (6 lots).

#### **Informations diverses :**

Le 7 janvier, une remise de chèque officielle s'est déroulée devant le monument aux morts avec le Souvenir Français. Il a financé le nouveau coq de notre monument à hauteur de 1 715 €.

Une plaque est désormais apposée sur celui-ci.

Les vœux du Maire se sont déroulés le 8 janvier à la salle multifonction avec la participation de plus de 150 habitants.

La commune accueillera la troupe des Balladins le 28 janvier pour la pièce de théâtre « Intra muros ». Ce spectacle est offert par la municipalité dans la dynamique déjà engagée de proposer des spectacles et animations culturelles au cœur de notre village.

#### **Questions diverses**

Clôture de la séance à 21h40

Le secrétaire de séance, Christelle VAUCHER



Le Maire, Emily UNIA

